

**PROCES VERBAL COMPLET
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

Le mercredi 16 octobre 2024,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 octobre 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à 19h00 à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chabenat Aurélie, Maire.

Présents : Mme Chabenat, Mme Turpin, Mme Noyer-Moreira, Mme Patient-Leleu, Mme Sauvage, Mme Mallet, M. Obry, M. Chabin, M. Grousseau, M. Papin, M. Pagny, M. Braquart.

Pouvoirs : Isabelle Villepelet donne pouvoir à Madame le Maire
Sandra Faucheret donne pouvoir à Aurélien Pagny

Absents : Alexandre Gilbert
Formant la majorité des membres en exercice.

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire nommé(e) au sein du conseil.

Jean-François Braquart est désigné(e) pour remplir cette fonction.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2024.

2. Approbation Décision modificative transfert du chapitre 013 Atténuation de charge (Recettes) vers chapitre 012 Charges de personnel (Dépenses)

Délibération n° 25/2024/10- Rapporteur : Madame le Maire

Les crédits budgétaires prévus au chapitre 013 doivent être réévalués à hauteur de 7 000 €. Parallèlement, les dépenses de personnel sont augmentées de 7 000 € afin de faire face aux dépenses du chapitre 012 d'ici le 31 décembre 2024.

Projet DM SAINT PALAIS
Budget 22900

Fonctionnement									
Dépenses					Recettes				
Chapitre	Article	Montant initial	Modification	montant final	Chapitre	Article	Montant initial	Modification	Montant final
012	6411	156 600.00	7 000.00	163 600.00	013	6419	17 648,37	7 000.00	24 648,37
total		156 600.00	7 000.00	163 600.00	total		17 648,37	7 000,00	24 648,37

Le conseil municipal, après délibération, accepte de procéder à la réévaluation des dépenses de personnel (article 6411 du chapitre 012) pour un montant de 7000 € et d'augmenter les recettes de personnel (article 6419 du chapitre 013) d'un montant de 7000 €.

► **Vote : 14 POUR**

3. Présentation des RPQS Eau potable, Assainissement collectif pour l'année 2023



RPQS
ASSAINISSEMENT 20



RPQS EAU POTABLE
2023.pdf

Remarques / questions du Conseil :

Fuite identifiée mais non réparée par la SAUR car débit trop faible... à remonter au prochain Parlement de l'eau.

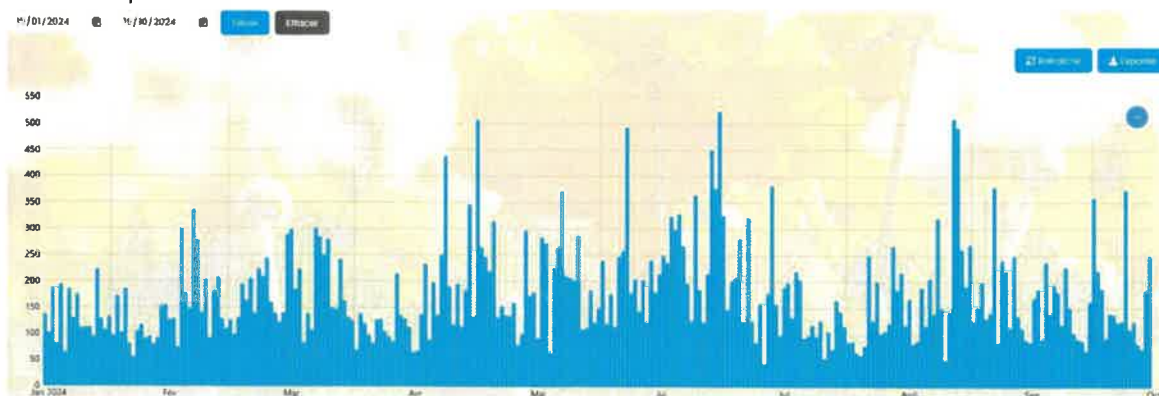
4. Renouvellement abonnement PanneauPocket

Notre commune est abonnée à PanneauPocket et nos lecteurs apprécient l'usage que nous en faisons pour les informer. Retrouvons d'ailleurs nos statistiques ci-dessous :

Actuellement il y a **856** smartphones ou tablettes qui possèdent **Saint-Palais** dans leurs favoris.

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de **303 %** des foyers de la commune.

Total sur la période **47652** lectures.





Stats

PanneauPocket.csv

⚠ **Votre abonnement arrive à échéance en Décembre prochain. Afin de continuer à utiliser PanneauPocket, nous vous invitons à répondre à ce mail en nous indiquant si vous souhaitez reconduire pour 1, 2 ou 3 ans.** ⚠

Pour une commune de moins de 1000 hab.

Standard

.....➔

AMRF
*Association des Maires Ruraux

1 an	2 ans	3 ans
D'ABONNEMENT	D'ABONNEMENT	D'ABONNEMENT
+ 3 MOIS supplémentaires offert	+ 6 MOIS supplémentaires offert	+ 6 MOIS supplémentaires offert
180€ TTC 150€ HT	360€ TTC 300€ HT	540€ TTC 450€ HT
130€ TTC 108€ HT	260€ TTC 216€ HT	390€ TTC 325€ HT

NOUVEAU: Découvrez l'extension "PanneauPocket+" à 100€ TTC/an !
Créez, gérez et personnalisez votre espace selon vos besoins grâce aux modules !

Le conseil approuve le renouvellement de l'abonnement à PanneauPocket pour 3 ans.

5. Points actualités / travaux

a. Bâtiments (Guillaume)

Ecole Aurélie : on finalise l'analyse des devis (entre 5.6K€ et 7.3K€) plusieurs option solaire, filaire, 2 rideaux, 4 rideaux.

Bureau Aurélie : on-t-on demandé à Ludo de refaire un joint en silicone derrière la fenêtre pour refaire l'étanchéité ?

Garderie : est-ce qu'on a demandé au propriétaire de couper au moins au pied le lierre qui monte jusqu'à la toiture ?

Ecole Anne : devis validé pour refaire le faux plafond insonorisant (2262.30€) et les lumières (563.64€) pour le couloir de la classe d'Anne, les travaux vont commencer lors des prochaines vacances scolaires)

Maison des associations : on finalise les devis pour remplacer les 2 radiateurs gaz par 3 radiateurs électriques pilotés (env 4K€) + 408€ pour retirer les anciens radiateurs

Eglise : réunion avec futur prestataire pour l'entretien et la maintenance du système de gestion des cloches, mauvaise surprise pas de paratonnerre ni parafoudre

Devis protection foudre : 14K€ TTC

Remise en conformité électrique de l'alimentation du boîtier qui pilote les sonneries des cloches 4K€ TTC

Contrat de maintenance 195 €HT

b. Voirie (Jean-Michel)

Réception bandes podotactiles

Réception peinture pour refaire Stop à Maltaverne et les Coutants + places handicapées

Point-à-temps : devis signé mais à réaliser au printemps 2025

Panneaux signalisation : faire tour commune pour recenser ceux à remplacer

Miroir : devis en cours

Sivy : départ de Jérémy Jolivet et Guillaume Debain – remplacement en cours

c. Fêtes et cérémonies / environnement (Marylène)
Marché de Noël : 17 inscrits + quelques inscriptions en attente.
Cheminement balade : QR commandés – en attente livraison
Label Apicité : nouvelle candidature 2024

d. CCAS / affaires scolaires / Communication (Isabelle)
CCAS : réunion le 21/10 pour préparation repas des aînés et colis
Bulletin : en cours de rédaction – articles à livrer pour le 15 décembre.
Inauguration totem + bibliothèque : le samedi 16 novembre à 10h30

6. Questions / informations diverses

Vœux du maires 2025

Les vœux du maire de Saint-Palais auront lieu le vendredi 17 janvier 2025 à 18h45 au centre communal.

Guillaume informe le conseil de la création adresse mails pour les adjoints et conseiller délégué.

En l'absence d'autres questions ou informations diverses, la séance est levée à 21H30.

Pour information :

- Prochain conseil municipal : 27 novembre 2024
- Commission : 19 novembre marché de Noël

Le Maire,

Le Secrétaire,

